

15 janvier 2018

Bénodet. Travaux de désenvasement au port de plaisance



Stéphane Lozachmeur, adjoint au nautisme, et Christian Pennanec'h, maire, œuvrent à améliorer les conditions du port de plaisance.

La deuxième phase de désenvasement du port de plaisance de Bénodet (Finistère) démarre ce lundi. L'occasion d'améliorer les infrastructures, mais aussi de faire avancer la recherche.

Le port de plaisance de Bénodet (Finistère) va faire l'objet de travaux de désenvasement.

Un projet à l'identique

Alors que le comité de l'estuaire du SAGE de l'Odet vient tout juste d'approuver le projet, vendredi 12 janvier, la société Marc, de Brest, arrive au port de plaisance ce lundi pour la seconde phase de désenvasement.

« Si la société est différente de celle de l'année dernière, le principe est le même, celui de la mise en suspension au fil de l'eau des sédiments pour une évacuation vers le large », explique le maire Christian Pennanec'h.

Le dossier, qui avait été présenté à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), a abouti à une autorisation préfectorale le 5 janvier. **« Les sédiments sont de bonne qualité, composés d'une partie minérale et organique. La quantité d'évacuation est fixée à 8 000 m³ selon les modalités, comme la première phase effectuée l'an passé »,** poursuit Stéphane Lozachmeur, adjoint au nautisme, qui a largement œuvré à ce projet.

Déroulement de l'évacuation

C'est qu'une heure après la marée descendante que la société Marc va pouvoir se mettre au travail durant 4 heures, deux fois par jour et de jour comme de nuit. **« Des sondes seront installées pour contrôler la turbidité, ce qui désigne la teneur d'un fluide en matières qui le troublent, en temps réel. Des moyens visuels seront aussi mis en place avec l'installation de quatre cadres à différents points de la baie, un à l'intérieur et trois à l'aval de l'estuaire »,** explique Stéphane Lozachmeur. Cette seconde phase est estimée à 165 000 € HT avec une fin des travaux prévue fin février.

Changement des pontons

Si le nettoyage des sédiments sous l'eau est programmé, celui des pontons aussi. **« Après le remplacement du ponton A en 2017, les B et C seront, eux aussi, changés par la société Metalu pour un montant de 425 000 €. Ils auront la même capacité avec une largeur de 2,50 m »,** explique l'adjoint. Les pontons E et F seront réparés. Les chaînes du brise-clapot seront changées, ce qui représente 2 400 m pour un poids de 80 tonnes, durant le mois de mars.

Étude sur l'environnement

« On soupçonne la vase de dégager du gaz nocif, un phénomène négatif pour l'environnement. Les dessous de la mer s'entretiennent comme une forêt et ces travaux sont nécessaires pour éviter que la vie maritime diminue en étant asphyxiée », explique Stéphane. Durant les études, en plongée, l'estuaire a révélé la présence de **« Doigt de fée »,** famille des astérides qui filtrent les sédiments et d'holothuries, appelées aussi concombre des mers qui nettoient les sédiments. Ces deux éléments prouvent ainsi la bonne qualité des eaux et des travaux de recherches seront effectués avec la plongée de trois cages pour études.